



Conditions Particulières du Produit (CPP) – Adobe Commerce : Logiciel On-Premise (2022v1)

1. Définitions complémentaires

- 1.1 « **Compte** » désigne tout compte Adobe ouvert par le Client pour le Logiciel On-Premise au titre d'un Bon de Commande.
- 1.2 « **Logiciel Copyleft** » désigne les logiciels, contenus, matériels, et/ou œuvres d'auteurs concédés sous licence en vertu de conditions qui (a) accordent, imposent ou prétendent imposer une exigence ou une condition sur le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci ; (b) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit mise à disposition sous forme de code source ; (c) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou la technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit concédée sous licence à des fins de modification ou d'œuvres dérivées ; (d) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit redistribuable gratuitement ; ou (e) peuvent accorder ou prétendre accorder à des tiers des droits ou exemptions en vertu des droits de propriété d'Adobe en tout ou en partie.
- 1.3 L'expression « **Personnalisations du Client** » désigne les personnalisations apportées au Logiciel On-Premise, y compris la modification du code source et des configurations du logiciel sur site par le Client ou sur demande du Client. Les Personnalizations du Client ne constituent pas une Technologie Indemnifiée.
- 1.4 « **Consultant développement** » signifie un intégrateur de systèmes tiers qui (a) a autorisé le Client, en vertu des Conditions Générales, à accéder, tester et personnaliser le Logiciel On-Premise, et (b) a au moins une personne dans l'équipe de développement qui est un expert certifié Adobe - Commerce Developer (ou toute certification ultérieure développée par Adobe), et qui sera engagé et impliqué de manière significative dans le projet de développement du Logiciel On-Premise.
- 1.5 « **Utilisateur final** » désigne toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par le biais d'un autre utilisateur : accède aux Sites du Client, les consulte ou les utilise.
- 1.6 « **Magento Open Source** » désigne les logiciels de plateforme d'e-commerce développés et détenus en tout ou partie par Adobe (ou ses Affiliés) et concédés sous une licence approuvée par l'Open Source Initiative (OSI), notamment les logiciels disponibles sur : <https://magento.com/tech-resources/download> (ou toute URL ultérieure), tels qu'ils pourront être mis à jour de temps à autre par Adobe.
- 1.7 « **Description du Produit** » désigne la description du produit Adobe Commerce : Le Logiciel On-Premise qui se trouve ici : <https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions.html>.
- 1.8 « **Store View** » désigne une vue d'un Site Client avec un thème, une mise en page, une conception, une langue, une localisation, une devise d'affichage ou un affichage de produits uniques. Chaque Site Client utilise au moins une Store View unique.
- 1.9 « **Contenus tiers** » désigne des contenus appartenant à une tierce partie (ou ses concédants de licence) qui ne sont pas un Contenu du Client ou une Technologie Adobe, et inclut, sans limitation, tout contenu qui pourrait être mis à disposition sur la Marketplace Magento ou sur des forums et des référentiels communautaires ou de développeurs Magento.
- 1.10 « **Services tiers** » désigne tous les services tiers (y compris les fichiers de définition de service Web et les API connexes) qui pourraient être mis à la disposition du Client ou de ses Utilisateurs finaux par le biais du Logiciel On-Premise.

2. Droits et Restrictions applicables aux licences supplémentaires

- 2.1 **Personnalisations des clients.** Le Client peut développer et tester les Personnalizations du Client pour évaluer les configurations potentielles du Logiciel On-Premise.
- 2.2 **Utilisation des vues du magasin.** Le Client doit informer Adobe dans les plus brefs délais du lancement de chaque Visuel d'enseigne.

- 2.3 **Restrictions.** Le Client s'abstiendra (et devra veiller à ce que ses Affiliées autorisées, employés, prestataires et autres tierces parties s'abstiennent) de :
- (A) exploiter les licences octroyées en vertu des présentes à toute fin autre que la création et la maintenance des Sites du Client utilisés pour promouvoir, vendre et fournir les produits et services du Client aux Utilisateurs finaux ;
 - (B) accéder, utiliser ou développer les Produits et Services d'une manière visant à éviter de payer des frais ou de dépasser les limites ou quotas d'utilisation ;
 - (C) invoquer, autoriser, aider ou inciter un tiers à effectuer une Réclamation pour atteinte à des droits de propriété intellectuelle sur les Produits et Services;
 - (D) utiliser tout Logiciel Copyleft en rapport avec les Produits et Services ;
 - (E) utiliser, héberger, supporter Magento Open Source ou aider à utiliser Magento Open Source en association avec les Produits et Services ; ou
 - (F) développer toute Personnalisation du Client sur le Logiciel On-Premise pour interfacier ou traiter les données des titulaires de cartes de toute nature (pour plus de clarté, le Client utilisera des intégrations de passerelle de paiement où les données des titulaires de carte sont envoyées directement à la passerelle de paiement tiers et ne sont pas envoyées à la passerelle de paiement via les Produits et Services).
- 2.4 **Utilisation des polices de caractères.** Sauf indication contraire dans le Contrat, les polices propriétaires ou sous licence d'Adobe sont intégrées aux Produits et Services uniquement pour être utilisées dans l'interface utilisateur des Produits et Services.

3. Services de Support.

- 3.1 Sauf indication contraire dans le Bon de commande du Client applicable, toutes les questions prioritaires et les questions liées à la performance du Logiciel On-Premise (chacune étant une "Demande de Service") doivent être soumises conformément aux Conditions Générales des Services de Support Adobe décrites à l'adresse suivante : <https://helpx.adobe.com/support/programs/support-polices-terms-conditions.html> (ou lien ultérieur), et telles qu'elles peuvent être mises à jour par Adobe de temps en temps. Si une Demande de Service est liée à un problème d'utilisation du Logiciel On-Premise, le Client fournira à Adobe un accès et des détails suffisants pour permettre à Adobe de comprendre et de reproduire le problème. S'il est déterminé mutuellement par le Client et Adobe que le problème représente une erreur dans le Logiciel On-Premise qui fait qu'il ne fonctionne pas en conformité substantielle avec la Documentation applicable, Adobe traitera la Demande de Service comme détaillé dans les Conditions Générales des Services de Support Adobe.
- 3.2 Adobe assurera un support technique pour les Produits et Services disponibles dans le Logiciel On-Premise à partir de la date de publication de chaque modification importante ou mineure, pendant la durée prévue de la Politique de cycle de vie du logiciel Adobe Commerce Software Lifecycle Policy, consultable à l'adresse <https://www.adobe.com/content/dam/cc/en/legal/terms/enterprise/pdfs/Adobe-Commerce-Software-Lifecycle-Policy.pdf> (ou une URL ultérieure), et telle que mise à jour par Adobe de temps à autre. Aux fins de ses obligations de support, Adobe définit la numérotation des versions logicielles d'Adobe Commerce de la façon suivante : Principale. Mineure. Correctif (par ex., 2.1.7 correspond à la version Principale 2 d'Adobe Commerce, modification Mineure 1, Correctif 7).

4. **Correctifs, mises à jour et mises à niveau du Logiciel.** Pendant la Durée de validité de la Licence, Adobe pourra fournir au Client des correctifs, des mises à jour et des mises à niveau. Le Client appliquera sans tarder les correctifs, les mises à jour et les mises à niveau fournis par Adobe. Adobe ne saurait être responsable du manquement du Client à installer les correctifs, mises à jour et mises à niveau fournis par Adobe.

5. Responsabilités et conduite du Client.

- 5.1 Il incombe au Client de
- (A) configurer et utiliser les Produits et Services d'une manière qui garantisse la sécurité et la protection de son Compte, notamment en appliquant les correctifs de sécurité nécessaires qui sont publiés par Adobe ; et
 - (B) assurer la sécurité et la protection du Site du Client, notamment en ayant recours à des technologies de chiffrement pour éviter tout accès non autorisé au Contenu du Client et aux Données du Client.
- 5.2 Le Client est responsable de et devra à tout moment maintenir un niveau de certification PCI adéquat, tel que défini dans les Normes PCI relatives à la sécurité des données et les Normes de sécurité des données des applications de paiement établies par le Conseil des normes de sécurité PCI, ou toutes certifications de conformité ultérieures, notamment mais sans s'y limiter, la norme PCI relative à la sécurité des données DSS v.2.0, telles que

ces normes pourront être modifiées, mises à jour ou révisées. Le Client veillera à ce que les Produits et Services ne stockent, ne transmettent, ni ne traitent directement ou indirectement aucune donnée de titulaires de carte, sauf en cas d'utilisation d'une passerelle de paiement de la manière autorisée par les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP).

5.3 Le Client ne devra pas se livrer, en lien avec les Produits et Services, à des activités qui enfreignent sciemment les conditions de service d'une tierce partie.

5.4 Le Client est seul responsable de la configuration et de l'utilisation des Produits et Services d'une manière qui garantisse une sécurité et une protection appropriées de ses Comptes, ainsi que de toutes les activités qui ont lieu sur son Compte, que ces activités soient réalisées par le Client, ses employés, ou des tiers (notamment prestataires, agents, Sociétés Affiliées et Utilisateurs finaux) et qu'elles soient ou non autorisées par le Client. Les identifiants de connexion au compte et les clés privées générées par les Produits et Services sont exclusivement destinés à l'utilisation interne du Client. Le Client n'est pas autorisé à les vendre, céder ou concéder sous licence à une quelconque entité ou personne, mais il pourra communiquer ses clés privées à ses agents ou sous-traitants (y compris ses Sociétés Affiliées agissant en tant qu'agents ou sous-traitants) qui réalisent pour son compte des tâches liées aux Services, Contenus Client ou aux personnalisations du Client.

6. Contenus tiers, Services tiers et Personnalisations du Client.

6.1 Le Client pourra choisir d'utiliser des Contenus tiers ou des Services tiers, sachant que ceux-ci seront régis par des accords distincts entre les tiers en question et le Client, et non par le présent Contrat. Adobe ne saurait être tenue responsable d'une quelconque défektivité ou défaillance du Logiciel On-Premise due à des Contenus tiers, des Services tiers ou des Personnalisations du Client. Le Client est seul responsable de l'installation, du déploiement, de l'assistance et des tests (de la sécurité et de la qualité) des Contenus tiers, des Services tiers et des Personnalisations du Client. Ceci comprend les éventuelles incidences négatives sur le Logiciel On-Premise découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser des Personnalisations du Client. Le Client reconnaît que les Personnalisations du Client peuvent affecter les Sites du Client et entraîner une période d'indisponibilité ou nécessiter une augmentation de la capacité du serveur ou une capacité d'appoint, et par conséquent entraîner des frais supplémentaires. Il incombe au Client de résoudre les problèmes de performance, de disponibilité ou d'ordre fonctionnel causés par les Personnalisations du Client.

6.2 Le Client déclare et garantit que ses Personnalisations du Client seront conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur et qu'elles ne violeront pas ni n'enfreindront les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle de tierces parties. Le Client est propriétaire des Personnalisations du Client (ou, le cas échéant, doit s'assurer d'avoir une licence valide pour celles-ci), sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe sur la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès par Adobe aux Personnalisations du Client n'exclut pas le développement indépendant (sans l'utilisation des Personnalisations du Client) ou l'acquisition par Adobe d'une technologie similaire sans obligation envers le Client et le Client (en son nom et au nom de ses Affiliés) renonce irrévocablement par les présentes à faire valoir ses droits aux dites Personnalisations du Client à l'encontre d'Adobe et de ses Affiliés ou de leurs sous-licences directes ou indirectes.

7 Utilisateurs finaux. Le cas échéant, le Client sera le vendeur officiel et responsable de déterminer de manière indépendante le prix de vente des marchandises vendues ou fournies via le Logiciel On-Premise ou par tout autre moyen. Le Client est responsable de veiller à ce que l'offre, la publicité, la vente, l'expédition et la livraison ou l'utilisation de toutes les marchandises et de tous les services dans tous les pays concernés soient conformes à toutes les lois applicables. Le Client est responsable d'assurer le service client (le cas échéant) à toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, accède au(x) Site(s) du Client, le(s) consulte ou en fait usage.

8 Consultant développement. Tout Consultant développement nommé par le Client dans le cadre des présentes CPP travaille expressément et exclusivement sur les instructions du Client, et le Client est responsable de tout acte ou omission de ce Consultant Développement.